

Le Moulinet

« la vérité, rien que la vérité !!! »

Depuis plusieurs semaines, la liste « AULT DEMAIN », conduite par Hubert HEDIN, affirme faire du Moulinet sa priorité !!??

Nous ne pouvons que nous en réjouir, car la municipalité conduite par Marcel LE MOIGNE travaille sur ce dossier depuis maintenant 6 ans.

01. **Le Moulinet n'appartient pas à la commune**

Le site du Moulinet a été **acheté en 2003 par le SMACOPI**, devenu aujourd'hui le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard. C'est donc **ce syndicat qui est propriétaire du site**, et non la commune d'Ault. Tout projet doit donc **être construit avec ce partenaire** et avec **l'ensemble des acteurs publics**.

02. **Un projet sérieux, doit-être bien réfléchi**

Réhabiliter un site comme le Moulinet ne se décrète pas. Un projet **doit être possible** politiquement, **réalisable** urbanistiquement, **solide** techniquement, et surtout **équilibré** financièrement. Sans ces conditions, aucun projet ne peut aboutir.

03. **Une première opportunité depuis 20 ans**

Pendant près de 20 ans, **aucun investisseur sérieux ne s'est engagé** sur le site. Depuis 5 ans, un groupe hôtelier « le groupe MELT » a décidé de porter un projet de réhabilitation. Pour la partie logements, il s'est **associé au groupe VINCI / DUVAL**. La restauration des bâtiments existants représente environ 16 millions d'euros.

04. **Sauver le château et la colonie**

Pour la municipalité conduite par Marcel LE MOIGNE, l'**objectif est clair : sauver le château et la colonie**, deux bâtiments profondément ancrés dans l'histoire et la mémoire des Aultois. Laisser ce patrimoine se dégrader, anéantirait toute chance de restauration.

05. **6 ans d'un réel travail**

Un vrai engagement a été mené depuis 2020 !!!

Des études ont été réalisées. Une architecte travaille sur le projet. De nombreuses réunions ont eu lieu avec le **Syndicat Mixte, la communauté de communes, les services de l'État, l'investisseur**. Plusieurs **réunions publiques d'information** ont également été organisées, dont la dernière le 22 avril 2023. **Le projet avance progressivement et dans la concertation.**

06. **Il était impératif de faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme**

Pour **permettre la réhabilitation du site** et les **aménagements nécessaires**, il a fallu modifier le Plan Local d'Urbanisme. Après enquête publique et analyse des services de l'État, le **PLU d'Ault a été approuvé le 24/09/24**. C'était une **étape indispensable**.

07.

Des recours qui ralentissent le projet

2 personnes ont déposé un **recours gracieux contre cette décision**. Une procédure a ensuite été engagée devant le Tribunal Administratif de Rouen le 27/03/25. Or chacun le sait les **procédures administratives** peuvent durer longtemps. Sur ce même site du Moulinet, un recours **engagé en 2017** n'a été **jugé qu'en 2026**. Cela montre à quel point **les projets peuvent être ralentis** pendant des années.

08.

Le choix du dialogue

Face à cette situation, la commune et la communauté de communes ont demandé une **médiation auprès du Tribunal Administratif** en juillet 2025. Toutes les parties ont accepté.

Le maire Marcel LE MOIGNE a rencontré :

- les pétitionnaires
- les riverains
- les associations
- les services de l'État
- l'investisseur

Un projet comme celui du Moulinet doit se construire dans l'écoute et la concertation.

09.

Un projet qui évolue

Une **nouvelle proposition**, présentée en novembre 2025, tient compte des demandes exprimées et des **orientations votées à l'unanimité** par le conseil municipal le 3/07/2025, y compris par Hubert HEDIN.

Cette nouvelle version prévoit :

- suppression des cabanons sur le coteau
- suppression de la résidence seniors en bas de la ZAC
- déplacement de cette résidence près de l'espace culturel
- optimisation des bâtiments existants pour l'hôtel
- 95 logements au lieu de 120

Preuve que le projet évolue et s'adapte.

10.

La médiation et les discussions continuent

- Une 1^{er} **réunion de médiation** s'est tenue le 23/01/26 et une deuxième aura lieu fin mars 2026.
- Une **réunion avec l'investisseur** aura lieu le 12 mars 2026.
- Une **réunion publique** sera organisée après les élections du 15 mars 2026 pour informer les habitants.

11.

La réalité du dossier

2003 – 2020 :

17 ans sans aucune solution concrète.

2020 – 2026 :

6 ans de travail réel pour construire un projet.

Les projets sérieux ne se décrètent pas.

Ils se construisent avec du travail, de la méthode et de la persévérance.

Le Moulinet est une priorité, pour Marcel LE MOIGNE et son équipe pour le mandat à venir.

—

Ce projet se doit de préserver les paysages, de respecter l'identité d'Ault, de répondre aux besoins de la commune, de ses habitants et de sauver définitivement ce site emblématique de notre ville.

—

Nous nous devons de poursuivre le travail engagé depuis maintenant six ans. Pour que demain ce projet qui nous est cher et qui tient à cœur de tous, soit réalité.

Et pour le reste des propositions de la liste « Ault demain » ?

Et afin de conclure cette campagne, il est temps de mettre les choses au clair.

Nos adversaires reprennent beaucoup d'éléments de notre programme « Toujours plus Haut, Toujours plus Ault », comme s'ils ignoraient tout de ce qui a été réalisé de 2020 à 2026.

Pire encore, certaines propositions montrent une méconnaissance totale de la commune :

jamais de lieu d'implantation, jamais de budget ni de financement précis.

On retrouve dans leurs propositions : fleurissement, pôle technique, enfouissement des réseaux et voirie, pôle santé (Monsieur HEDIN s'est abstenu en conseil municipal ou a voté « contre » ce projet), local pour les jeunes, mutuelle communale (déjà votée par le CCAS), télé-assistance (déjà mise en place par le CCAS), maison des falaises... et la liste n'est pas exhaustive...

De plus, à notre grand désespoir, ils proposent des idées irréalisables : construire un port à sec « pour faire baisser le foncier !?? » ou installer un bar de plage pour « faire revivre Onival et la plage ». Alors, que la DDTM, gestionnaire du littoral, rappelait dès le 17/02/2025 que le projet d'exploitation de l'ancien local SNSM n'est pas compatible avec le PPR falaises picardes.

Et pour finir ?

Rien sur l'école et l'enfance, presque rien pour nos seniors qui sont plus de 700 à Ault et aucune proposition concrète pour la défense du littoral, la gestion des eaux pluviales ou la sauvegarde de l'église.

Chères Aultaises, chers Aultois :

- il vaut mieux choisir l'original,
- il vaut mieux choisir la compétence et la bonne gestion,
- il vaut mieux poursuivre le développement harmonieux de notre belle commune,
- il vaut mieux une commune qui ne vit pas seulement par ses équipements, mais surtout par et pour ses habitants.

Choisissez et votez pour la liste « Toujours plus Haut, Toujours plus Ault » avec Marcel LE MOIGNE et son équipe.

Attention : rien n'est acquis d'avance. Votre mobilisation est indispensable pour poursuivre notre belle route.

Et face aux tracts mensongers de dernière minute, nous aurons l'intelligence de ne pas répondre : la vérité et le sérieux parlent toujours plus fort.

Le 15 mars, je compte sur vous pour me renouveler votre confiance.

ENSEMBLE, CONTINUONS DE FAIRE VIVRE AULT, À LA HAUTEUR DE CE QUE NOUS VOULONS TOUS.

Marcel Le Moigne

Toujours plus d'info :
Local / Atelier
26 grande rue, 80460 Ault

#toujoursplushaut 

#aultmunicipales2026 

lemoigne2026@gmail.com 

toujoursplushauttoujoursplusault.fr 